

## Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s

Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran



## **QUEL RESPECT!**

Tous les agents de la MAH2 se souviennent encore de ce 1<sup>er</sup> septembre 2015 comme si c'était hier.

Les minutes ont paru bien longues pour un lieutenant lorsqu'un détenu qui était en audition dans le bureau du gradé, s'est subitement jeté, par surprise, sur lui et l'a littéralement roué de coups.

Pendant de très longues minutes, notre officier a vu sa vie défiler, pensant que ses derniers moments de vie étaient arrivés. L'agression a été tellement violente qu'il n'a même pas pu activer l'alarme. Le déferlement de violence était impressionnant. Pour preuve, les murs étaient immaculés de sang, et le visage de la victime était méconnaissable. C'est le bruit occasionné par les coups qui a mis en alerte les surveillants.

Alors le SPS se pose une question. Pourquoi cet agresseur est encore dans nos murs à ce jour? Depuis décembre, notre direction était au courant du retour du lieutenant, et pourtant rien n'a été fait. Et ce criminel fait toujours autant parler de lui.

Que dire de l'impact psychologique pour notre gradé qui doit surmonter chaque jour la présence de son agresseur dans notre établissement?

Le S.P.S. exige un transfert immédiat de ce détenu.

Le bureau local, le 23/03/2021.

Vive le syndicat 100% surveillant(e)s!

Site Internet: http://www.sps-penitentiaire.fr